

# Les noms relationnels de type humain

Lucie Barque

# ▶ To cite this version:

Lucie Barque. Les noms relationnels de type humain. Langue française, 2015, Les types nominaux, 1 (185), pp.29-41. halshs-01175853

# HAL Id: halshs-01175853 https://shs.hal.science/halshs-01175853

Submitted on 20 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les noms relationnels de type humain<sup>1</sup>

Lucie Barque Alpage, INRIA & Université Paris 13

Mots clés: noms relationnels, noms d'humain, noms nus, groupe nominal indéfini

#### Résumé

Cet article est consacré à l'étude des noms d'humain en relation interpersonnelle (e.g. *frère*, *mère*, *avocat*, *ennemi*). Nous défendons l'idée que ces noms relationnels ne forment pas une classe homogène en termes de dépendance sémantique entre le N et son argument humain, et que le degré de dépendance est corrélé, entre autres, au type de relation en jeu : les noms qui mettent en jeu une relation de réciprocité entre deux individus (e.g. *ami*, *cousin*) impliquent une dépendance sémantique plus forte entre le N et son argument que les noms qui mettent en jeu une relation hiérarchique (e.g. *patron*, *grand-père*). Pour mettre en évidence cette distinction, nous étudions les noms d'humain en relation interpersonnelle dans deux environnements où ils apparaissent sans complément : nu en position attributive (*X est N*) et dans un groupe nominal indéfini (*X a parlé avec un N*). On observe que les noms d'humain fortement dépendants n'entrent pas dans la première construction, et qu'ils ont une interprétation particulière (uniquement relationnelle) dans la seconde construction.

#### Abstract

Relational nouns denoting human beings Relational nouns, bare nouns, indefinite NPs, nouns denoting human beings

This paper examines relational nouns that denote individuals in interpersonal relationship (e.g. brother, mother, lawyer, enemy). We argue that these nouns do not form a homogeneous class for they differ in terms of semantic dependency between the noun and its argument, according to the nature of the relationship: nouns that involve a reciprocal relationship (e.g. friend, cousin) imply a stronger semantic dependency between the noun and its argument than nouns that involve a hierarchical relation (e.g. boss, grandfather). In order to highlight this distinction, we study interpersonal relational nouns in two configurations, in which they appear without any complement: in bare predicative position (X is N) and in indefinite NPs (X spoke to an N). We observe that nouns that are highly dependent do not appear in the first configuration and have a particular interpretation (only a relational one) in the second configuration.

#### 1. Introduction

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Je remercie Claire Beyssade pour ses remarques constructives sur une première version de l'article.

Les noms relationnels occupent une place particulière dans la littérature consacrée à la sémantique du groupe nominal, plus précisément dans celle qui traite de l'expression de la possession et/ou du caractère défini du groupe nominal. Rappelons très brièvement en quoi les noms relationnels se distinguent des autres noms dans ces travaux. On leur attribue tout d'abord la propriété de véhiculer lexicalement une relation qui, dans d'autres cas, n'est pas inscrite dans la sémantique du nom lui-même mais exprimée par une construction génitive (Partee 1997, Vikner & Jensen 2002, Partee & Borschev 2003, Barker 2008). Par exemple, la relation de parenté entre l'individu dénoté par *le frère de John* et John en (1a) vient du sens de *frère* tandis que la relation de possession (ou d'attribution) entre la table et John en (1b) vient de la construction *de SN*.

(1) a. le frère de John b. la table de John

Par ailleurs, les noms relationnels accompagnés d'un déterminant défini et d'un complément (le fils d'un fermier du coin, le pied de la table) ne présenteraient pas toutes les caractéristiques des GN définis, à savoir l'unicité ou la familiarité du référent, et sont de ce fait à l'origine de GN qualifiés dans la littérature de « définis faibles » (Löbner 1985, Poesio 1994, Barker 2008 : 12-16, Corblin 2013). Les GN le fils d'un fermier du coin et le pied de la table en (2) ne présupposent pas que le fermier n'a qu'un fils ou la table un seul pied et leurs référents respectifs n'ont pas besoin d'avoir été précédemment introduits dans le discours.

(2) a. Elle a épousé le fils d'un fermier du coin.b. Elle a heurté le pied de la table.

Étonnamment, les noms relationnels n'ont été qu'assez peu étudiés en tant que tels et les études sur le groupe nominal mentionnées ci-dessus semblent partir du principe que cette classe est bien définie. Pourtant, si l'on compare le comportement de noms comme *ami* et *professeur*, souvent cités comme exemples prototypiques de noms relationnels de type humain, on s'aperçoit vite qu'ils ne partagent pas les mêmes propriétés. Certains ont notamment une lecture obligatoirement relationnelle lorsqu'ils sont employés dans un GN indéfini sans complément (3a), alors que cette lecture n'est pas obligatoire pour d'autres (3b).

(3) a. Jean a discuté avec un ami/cousin/client/collègue à la braderie. → Il s'agit forcément de l'un des cousins/clients/collègues/amis de Jean.
b. Jean a discuté avec un professeur/étudiant/entraîneur à la braderie. → Il ne s'agit pas forcément de l'un des professeurs/étudiants/entraîneurs de Jean.

Si plusieurs auteurs ont déjà relevé un manque d'homogénéité en termes de dépendance sémantique au sein de la classe des noms relationnels (Partee & Borschev 2003, Barker 2008), aucun à notre connaissance n'a décrit précisément les distinctions devant y être opérées. Nous essayerons ici de contribuer à cette description en nous appuyant essentiellement sur la double lecture du déterminant indéfini (partitive *vs* existentielle) décrite dans (Kleiber 2001).

La suite de l'article s'organise de la manière suivante : nous commencerons par rappeler ce que recouvre le terme de nom relationnel dans la littérature, à savoir des noms plus ou moins hétérogènes d'un point de vue ontologique mais qui ont en commun de dénoter des entités relationnelles, autrement dit dépendantes d'autres entités, toute la question étant de savoir comment cette dépendance s'exprime au niveau linguistique (section 2). Nous nous concentrerons ensuite sur les noms d'humain en relation interpersonnelle (voisin, père,

patron). Une fois décrites les spécificités de ces noms relationnels de type humain (section 3), nous montrerons qu'il existe différents degrés de dépendance (entre le nom et son argument) au sein de cette classe, corrélés, entre autres, au type de relation en jeu : les noms qui mettent en jeu une relation de réciprocité entre deux individus (ami, cousin) impliquent une dépendance sémantique plus forte que les noms qui mettent en jeu une relation hiérarchique (patron, grand-père). Pour mettre en évidence cette distinction en termes de dépendance sémantique, nous étudions ces noms dans deux environnements où ils apparaissent sans complément : nu en position attributive (X est N) et dans un groupe nominal indéfini (X a parlé avec un N) (section 4).

## 2. Les noms relationnels, des noms dépendants

Milner (1982 : 28) définit les noms relationnels comme des unités lexicales « dont la référence virtuelle implique une mise en relation ». Cette définition est suffisamment large pour regrouper sous la même bannière des noms aussi distincts que les noms d'individu en relation interpersonnelle (*père, ami*), les noms de partie (*sommet, côté*), les noms de propriété intrinsèque (*vitesse, taille*), les noms d'agent (*vainqueur, créateur, participant*), voire les noms d'événement (*augmentation, meurtre*). Nous commencerons par rappeler ici brièvement ce que dit la littérature de ces noms relationnels (section 2.1) et les critères linguistiques permettant de les identifier (section 2.2).

## 2.1. Noms référentiellement dépendants et noms prédicatifs

Certains noms sont référentiellement autonomes (4a), d'autres référentiellement dépendants (4b). Dans la littérature anglophone d'inspiration logique, les premiers sont appelés des *sortal nouns*, les seconds des *relational nouns* (Löbner 1985, Barker 1995, Partee & Borschev 2003). Dans la littérature francophone, on parle de noms catégorématiques et de noms syncatégorématiques (Kleiber, 1981).

```
(4) a. lune, chaise, homme, ...
b. meurtre, mariage, père, vitesse...
```

Parmi les noms référentiellement dépendants, Löbner (1985) distingue les noms fonctionnels, non ambigus référentiellement (5a) des autres, potentiellement ambigus (5b). Le nom *père* est par exemple fonctionnel puisqu'une personne donnée n'a en général qu'un père. Une personne peut en revanche avoir plusieurs tantes, ce qui place le nom *tante* du côté des noms relationnels non fonctionnels. Cette distinction a des conséquences sur le mode de détermination des noms fonctionnels dans la mesure où ces derniers n'acceptent pas le déterminant indéfini (5c).

```
    a. père(Denis) = Christian
    b. tante(Denis) = {Léonie, Odette, Gabrielle}
    c. *un père de Denis
```

Les noms référentiellement dépendants (4b) ne s'opposent pas aux autres d'un point de vue ontologique puisqu'ils dénotent comme eux des classes d'éléments. Les noms *père* et *homme*, par exemple, dénotent tous les deux des individus de sexe masculin mais ils se distinguent par le fait que le premier présuppose la présence d'un autre individu, ce qui n'est pas le cas du second. Du point de vue de l'acquisition du langage, l'aspect relationnel de ces noms serait d'ailleurs acquis plus tard, l'oncle, par exemple, étant d'abord un monsieur familier avant d'être le frère de l'un des parents (Asmuth & Gender 2005 : 163).

L'extension de la classe des noms relationnels varie d'un auteur à l'autre. Le terme est parfois entendu au sens large de noms prédicatifs (cf. Löbner 1985 : 291-298, Partee & Borschev 2003 : 101), parfois au sens plus restreint de noms prédicatifs dénotant une entité, excluant les noms renvoyant à des situations ou des propriétés (Croft 1988 : 174, Polguère 2012). Le terme peut avoir une interprétation plus restreinte encore et désigner une entité ayant une relation bien précise avec l'élément dénoté par l'argument, en l'occurrence une relation d'inclusion avec les noms de partie, ou encore une relation de parenté (Bartning 1996, Heinz 2003, Kleiber 2003). Dans cette étude, nous excluons de la classe des noms relationnels les noms dénotant des situations ou des propriétés et considérons ainsi qu'un nom relationnel dénote une entité (objet, individu, etc.) en relation avec une autre entité, autrement dit dénote un élément d'une relation et non un participant d'une situation ou le détenteur d'une propriété.

## 2.2. Argument ou modifieur?

Que les noms qui dénotent des situations — événements (6a), états (6b) — ou des propriétés (6c) puissent prendre des arguments est un fait largement accepté, d'autant mieux lorsque ces noms sont morphologiquement liés à un verbe ou à un adjectif (Grimshaw 1990, Meinschaefer 2006).

- (6) a. la construction de la ville par les romains
  - b. la jalousie de Paul à l'égard d'Antoine
  - c. la blancheur du lin

La question est plus débattue pour les noms qui dénotent des entités comme *fils, ami, époux*, etc., bien que ceux-ci puissent être considérés, en raison de leur aspect relationnel, comme des unités également prédicatives (Flaux et Van de Velde, 2000 : 47, Polguère, 2012). Mais comment reconnaître les noms d'entité relationnels de ceux qui ne le sont pas ? Le fait d'être référentiellement dépendant ne signifie pas en effet que cette dépendance se traduise linguistiquement par un rapport prédicat-argument (Barker 2008, Huyghe 2014). Comme dans le domaine verbal, on observe dans le domaine nominal différents cas de figure. Il arrive que l'élément lié ne corresponde pas à un argument du nom : c'est par exemple le cas du nom anglais *stranger* (7a), qui pourtant implique bien conceptuellement un autre individu (celui qui ne connaît pas l'individu dénoté par le nom). Lorsque l'élément lié correspond à un argument du nom, sa réalisation peut être optionnelle (7b) ou obligatoire (7c).

- (7) a. the stranger / \*the stranger of John [exemples de Barker 2008]
  - b. the enemy / the enemy of John
  - c. \*the sake / the sake of John

Toute la difficulté est en fait de montrer que l'élément lié correspond à un argument du N d'entité et non à un modifieur de ce nom. Parmi les arguments donnés pour distinguer différents types de complément en de SN (Milner 1982, Godard 1986), aucun ne permet de distinguer clairement un N d'entité non relationnel lié à un Possesseur (e.g. la voiture de Paul) d'un N relationnel (l'ami de Paul) : dans les deux cas, la pronominalisation du SN est impossible (\*la voiture de lui, \*l'ami de lui vs un portrait de lui), l'emploi du défini n'est pas absolument requis (un ami de Paul, une voiture de Paul vs ??une arrivée de Paul), etc. Partee et Borschev (2003) proposent le test suivant pour l'anglais : les génitifs correspondant à un argument du nom n'entrent pas dans la construction « that N is X's » (8a), contrairement aux génitifs correspondant à un modifieur du nom (8b). L'équivalent en français serait « ce N est celui de X » (8c).

- (8) a. John's brother / a brother of John's / \*That brother is John's
  - b. John's team / a team of John's / That team is John's
  - c. Cette équipe est celle de John / \*Ce frère est celui de John

Pourtant certains noms qui ne sont *a priori* pas relationnels ne valident pas non plus le test en (8c). C'est le cas par exemple d'un nom d'humain non relationnel comme *gendarme* (\*Ce gendarme est celui de John). Nous verrons par la suite que, pour ce qui concerne du moins les noms d'humain, l'interprétation des GN indéfinis sans complément permet de distinguer les noms relationnels des autres.

### 3. Les noms d'humain en relation interpersonnelle : spécificités

Nous allons donc nous intéresser maintenant à un cas particulier de noms relationnels, celui des noms dénotant un humain en relation avec un (ou plusieurs) autre(s) humain(s), autrement appelés ici « noms d'humain en relation interpersonnelle » ou N<sub>HumRI</sub>. Nous commencerons par distinguer très brièvement ces noms des autres noms d'humain prédicatifs (section 3.1) avant de décrire les deux types de relation, réciproque ou hiérarchique, en jeu pour les N<sub>HumRI</sub> (section 3.2). Nous rappellerons enfin une caractéristique importante des noms d'humain relationnels : celle de pouvoir dénoter, outre l'individu ayant la propriété d'entretenir une relation avec un autre individu, le statut découlant de cette propriété (section 3.3).

#### 3.1. Les noms d'humain relationnels

Les noms d'humain relationnels dénotent des individus en relation avec des entités qui peuvent être de différents types : des humains (9a), des objets (9b), des événements (9c), etc.

- (9) a. la voisine du boulanger, les patients du docteur Gachet
  - b. le conducteur du camion, le réparateur du vélo
  - c. l'instigateur d'un crime

Nous ne nous intéresserons ici qu'aux noms en relation interpersonnelle ( $N_{HumRI}$ ), c'est-à-dire aux noms d'humain en relation avec un autre élément de type humain (9a). Contrairement aux noms en (9b) et (9c), qui dénotent un des participants d'une situation (la conduite d'un camion, la réparation d'un vélo, etc.), les  $N_{HumRI}$  dénotent l'un des éléments d'une relation, relation dont nous allons nous attacher maintenant à décrire la nature. Signalons toutefois avant de poursuivre que certains des noms étudiés ici sont polysémiques, notamment parmi les N de parenté. Il va de soi que seuls les lexèmes relationnels seront pris en considération dans cette étude. On ignorera ainsi le lexème *grand-mère* dénotant une « femme âgée » pour ne considérer que le lexème *grand-mère* dénotant une femme dont « un des enfants a un enfant ». On ignorera de la même manière les acceptions religieuses de *frère* et de *sœur*, l'acception non relationnelle de *fille* (C'est une fille sympa), etc.

## 3.2. Nature des relations interpersonnelles

La relation entre ce qui est dénoté par le  $N_{HumRI}$  et l'élément lié n'est pas une relation d'inclusion, comme le montre le test de l'anaphore associative, possible pour les noms de partie (10a) mais exclue pour les noms d'humain en relation interpersonnelle (10b)-(10c) (Salles 1995, Kleiber 1999, Kleiber 2003).

- (10) a. Il s'approcha de la maison et scruta le toit.
  - b. J'ai rencontré une jeune fille malheureuse. ??La mère lui rend la vie dure.
  - c. J'ai rencontré une jeune fille malheureuse. ??Le colocataire lui rend la vie dure.

L'utilisation d'un N<sub>HumRI</sub> en anaphore associative n'est possible que si le nom dénote une partie d'un tout précédemment introduit, comme *mari* en (11a) qui correspond à l'un des deux membres du couple précédemment introduit (Milner 1982, Kleiber 1999). L'emploi d'un N<sub>HumRI</sub> dans cette configuration présuppose l'unicité du référent : (11a) et (11b) ne sont acceptables que s'il n'y a qu'un mari dans le couple / un fils dans la famille. On observe par ailleurs que le N<sub>HumRI</sub> doit préférentiellement dénoter un élément prototypique du tout, comme dans (11b) *vs* (11c).

- (11) a. J'ai rencontré un couple hier. **Le mari** était insupportable. (Milner 1982 : 27-28)
  - b. J'ai rencontré une famille hier. Le fils était insupportable.
  - c. J'ai rencontré une famille hier. ? Le frère était insupportable.

La relation entre le nom et son argument, pour les N<sub>HumRI</sub>, n'est donc pas une relation d'inclusion mais une relation de conversivité, c'est-à-dire une relation impliquant une équivalence logique entre deux propositions dans lesquelles les deux éléments liés sont intervertis : *si X est le père de Y alors Y est le fîls de X* (Kleiber 1999, 2003 : 100). Cette relation de conversivité n'est, qui plus est, pas toujours de même nature. Elle est soit réciproque — les noms passent alors le test en (12) — soit hiérarchique (13).

- a. X est le N de Y = X et Y sont N
   b. Paul est le voisin de Pierre = Paul et Pierre sont voisins
   N<sub>HumRI</sub> réciproque : adversaire, amant, ami, associé, collègue, colocataire, compatriote, confident, confrère, cousin, cousine, ennemi, frère, sœur, voisin
- a. X est le N de Y ≠ X et Y sont N²
   b. Paul est le conseiller de Pierre ≠ Paul et Pierre sont conseillers
   N<sub>HumRI</sub> hiérarchique: assistant, avocat, \*client, conseiller, \*disciple, employé, \*fils, \*fille, grand-oncle, grand-père, grand-mère, mère, \*neveu, \*nièce, oncle, \*patient, père, tante

Nous verrons un peu plus loin (section 4.2) que les noms qui mettent en jeu une relation réciproque impliquent une dépendance sémantique plus forte entre eux et leur argument de type humain que ceux qui mettent en jeu une relation hiérarchique.

## 3.3. Les N d'humain employés nus

Comme d'autres N d'humain, les N<sub>HumRI</sub> ont la capacité, lorsqu'ils sont employés nus en position attributive, de dénoter non pas un individu ayant la propriété d'être en relation avec un autre, mais le statut qui en découle (Giry-Schneider 1991, Kupferman 1991, Beyssade et Dobrovie-Sorin 2005, De Swart *et al.* 2007). Il est ainsi dit que les N d'humain en position attributive ont une lecture individuelle lorsqu'ils sont déterminés (14a) et une lecture de statut lorsqu'ils sont employés sans déterminant (14b).

(14) a. Paul est un patron / un fils d'ouvrier / le père d'une petite fille / ...

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les noms précédés d'un astérisque dans la liste n'entrent dans cette structure que s'ils sont complémentés (*Paul et Pierre sont disciples de Raël*), cf. section 4.

b. Paul est patron / fils d'ouvrier / père d'une petite fille / ...

Le caractère clairement distinct de ces deux emplois est bien décrit dans les études sur le sujet. Les noms peuvent par exemple être modifiés spatio-temporellement quand ils sont employés nus (15a) mais non lorsqu'ils sont employés avec un indéfini (15b) (Giry-Schneider 1991 : 31-32).

a. Paul est médecin à Paris. / Luc est scout dans ce groupe.
b. ?? Paul est un médecin à Paris. / ?? Luc est un scout dans ce groupe.

De même, parmi les noms qui sous-catégorisent un complément, certains ne régissent pas la même préposition (16) lorsqu'ils sont employés avec ou sans déterminant (Beyssade et Dobrovie-Sorin 2005 : 48).

- (16) a. Pierre est un ami / voisin / cousin de Marie.
  - b. Pierre est ami / voisin / cousin avec Marie.

Comme nous allons le voir maintenant, les noms auxquels nous nous intéressons ne sont pas tous sujets aux mêmes contraintes pour avoir cette lecture de statut.

### 4. Les noms d'humain en relation interpersonnelle : degrés de dépendance

Les noms *oncle, médecin, avocat, ennemi,* etc. sont des N d'humain qui impliquent tous une relation avec d'autres individus mais l'expression linguistique de cette relation semble ne pas être la même pour tous. Pour mettre au jour ces différences, nous allons faire entrer nos N<sub>HumRI</sub> dans des structures sans complément afin de voir comment ces noms relationnels, censés attendre un complément, se comportent dans de tels environnements (section 4.1). Nous expliquerons ensuite les distinctions observées en les replaçant dans le cadre des discussions sur les liens entre noms relationnels et expression de la possession d'une part, détermination du groupe nominal d'autre part (section 4.2).

#### 4.1. Les N<sub>HumRI</sub> employés sans complément

On observe tout d'abord que seuls certains N<sub>HumRI</sub> peuvent être, au singulier, employés nus sans complément dans une construction attributive (17a), construction conférant au N une lecture de statut (voir *supra*, section 3.3).

- (17) a. Paul / Marie est N
  - b. **Possible :** avocat, conseiller, élève, entraîneur, étudiant, grand-père, grand-mère, impresario, marraine, mère, ?oncle, parrain, patron, père, professeur, ?tante
  - c. **Impossible:** adversaire, amant, ami, associé, client, collègue, colocataire, compatriote, confident, confrère, cousin, disciple, ennemi, fils, fille, frère, petit-fils, sœur, neveu, patient

La différence observée pour les  $N_{HumRI}$  employés nus en position attributive s'observe également dans des contextes où ces derniers dénotent des individus, c'est-à-dire dans un contexte où ils sont déterminés. Les  $N_{HumRI}$  employés sans complément avec un indéfini sont en effet susceptibles de s'interpréter de deux façons, double interprétation due à la double lecture possible de l'indéfini (partitive vs existentielle) décrite dans (Kleiber 2001) :

- (18) Jean a discuté avec un(e) N à la braderie
  - $\rightarrow$  Lecture relationnelle (R): un des N de Jean<sup>3</sup> (lecture partitive de un)
  - → Lecture de statut (S) : un individu qui a le statut de N (lecture existentielle de un)

On distingue quatre cas, selon que les N<sub>HumRI</sub> peuvent ou non s'interpréter de l'une et/ou l'autre façon : certains ont la double lecture (19a), d'autres n'ont que la lecture relationnelle (19b) ou que la lecture de statut (19c), d'autres enfin n'entrent tout simplement pas dans cette construction sans complément (19d) :

(19) a. **R** / **S**: avocat, conseiller, élève, entraîneur, étudiant, oncle, professeur, tante b. **R** / \***S**: adversaire, amant, ami, associé, client, collègue, colocataire, compatriote, confident, confrère, cousin, disciple, ennemi, neveu, nièce, patient c. \***R** / **S**: grand-père, grand-mère, impresario, mère, parrain, patron, père, marraine d. \***R** / \***S**: fils, fille, frère, petit-fils, sœur

Les données en (19a) et (19b) s'expliquent naturellement au vu des données de (17) : dans un contexte contraint où le N n'est pas complété comme en (18), les N qui ne peuvent pas dénoter un statut lorsqu'ils ne sont pas complémentés (17c) ne peuvent pas non plus dénoter des individus ayant ce statut (19b). Le fait que ces noms déclenchent une lecture relationnelle dans un contexte où le N n'a pas de complément constitue en revanche une caractéristique remarquable des N<sub>HumRI</sub> sur laquelle nous reviendrons un peu plus loin.

Les données en (19c) et (19d) sont plus surprenantes. On remarquera d'emblée que les N concernés appartiennent pour la plupart à la sous-classe des N de parenté. Pourquoi ces noms relationnels ne déclenchent-ils pas, dans ce contexte, la lecture relationnelle quand d'autres, y compris parmi les N de parenté (*oncle, cousin, nièce*), la déclenchent ? Pourquoi, en parlant d'un membre de sa famille, peut-on dire *discuter avec un cousin* ou *discuter avec un oncle*, mais pas *discuter avec un fils* ou *discuter avec une grand-mère* ? La seule observation que l'on puisse faire ici est que les N de parenté relevant de la famille directe exigent l'emploi du possessif (*un de ses fils, une de ses grand-mères*), contrairement à ceux relevant de la famille indirecte (*un oncle, un neveu, un cousin*). Les autres N qui n'acceptent pas la lecture relationnelle dans le contexte (18) sont des noms fonctionnels qui, parce qu'ils ont un référent unique (on a en général un seul patron / impresario / parrain / etc.), imposent l'utilisation du possessif (Löbner 1985).

### 4.2. Noms fortement relationnels et noms faiblement relationnels

Nous distinguons donc deux types de N<sub>HumRI</sub>: d'une part les N<sub>HumRI</sub> fortement relationnels (*adversaire, cousin, client*) qui nécessitent que soit toujours spécifié l'élément en relation et ce, quel que soit leur emploi (relationnel ou de statut); d'autre part les N<sub>HumRI</sub> faiblement relationnels (*avocat, entraîneur, grand-mère*), qui eux n'exigent pas, dans leur emploi de statut, une telle spécification.

(20) a. N<sub>HumRI</sub> fortement relationnels: adversaire, amant, ami, associé, client, collègue, colocataire, compatriote, confident, confrère, cousin, disciple, ennemi, fils, fille, frère, patient, petit-fils, sœur, neveu

.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ou du locuteur.

b. N<sub>HumRI</sub> faiblement relationnels: avocat, conseiller, élève, entraîneur, étudiant, grand-père, grand-mère, impresario, marraine, mère, oncle, parrain, patron, père, professeur, tante

Cette distinction s'explique en partie par la nature de la relation sémantique entre le N et son argument, relation qui est, rappelons-le, soit réciproque soit hiérarchique — voir *supra* (12) vs (13). On observe ainsi que tous les N impliquant une relation réciproque sont des N fortement relationnels. Les quelques N fortement relationnels qui n'impliquent pas une relation réciproque dénotent l'élément en position inférieure dans la relation hiérarchique (*client*, *patient*, *disciple*, *fils*).

La distinction proposée ici entre N<sub>HumRI</sub> fortement *vs* faiblement relationnels nous semble intéressante pour clarifier la distinction entre argument obligatoire *vs* optionnel des N<sub>HumRI</sub>, mais elle ne répond pas totalement à la question de savoir si un N d'humain donné implique ou non lexicalement une relation avec un autre individu. On sait en effet qu'il est toujours possible de modifier un N d'humain au moyen d'une construction génitive exprimant une mise en relation qui n'est pas encodée lexicalement mais déduite en contexte (*son gendarme* = *celui dont X parle, avec qui X sort*, etc.). Le seul élément apporté ici pour distinguer un N d'humain relationnel d'un N d'humain non relationnel repose sur la possibilité ou non d'avoir une lecture relationnelle lorsque le N n'est pas complémenté. Les noms en (21b) sont ainsi (faiblement) relationnels parce qu'on peut avoir une lecture partitive du déterminant indéfini (« il s'agit de l'un des N de Jean », ce dernier étant, selon les cas, client, professeur, sportif, etc.). Les noms en (21c) en revanche ne peuvent pas déclencher cette lecture et ne sont par conséquent pas des N<sub>HumRI</sub>, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas, lexicalement, d'argument de type humain.

- (21) a. Jean a discuté avec un N à la braderie
  - b. avocat, conseiller, entraîneur, étudiant, professeur
  - c. gendarme, chanteur, libraire, éboueur

Terminons par une remarque sur la détermination des noms relationnels. Nous avions commencé l'article en rappelant que les noms relationnels sont souvent présentés comme étant en partie à l'origine de l'interprétation faible des GN définis longs, interprétation faible qui annule la présupposition d'unicité ou de familiarité du référent (Poesio 1994). Dans (22a) par exemple, Pierre n'a pas forcément un seul fils et ce fils peut avoir été nouvellement introduit dans le discours. Pourtant, il semble que ce soit moins le caractère lexicalement relationnel du nom que le type de l'argument et la relation induite qui autorisent la lecture faible du défini. Le nom *table* en (22b) n'est *a priori* pas un nom relationnel, mais le fait que Pierre puisse posséder plusieurs tables annule la présupposition d'unicité du référent. Le nom *chat* en (22c), qui n'est pas non plus relationnel, n'a pas cette lecture faible puisque la relation de possession de (22b) ne s'applique pas à la relation entre le village et le chat.

- (22) a. *Marc a rencontré le fils de Pierre*.
  - b. Marc a cassé la table de Pierre.
  - c. Marc a écrasé le chat du village.

Il semble en revanche, pour ce qui concerne les noms d'humain en relation interpersonnelle, qu'ils aient un effet bien spécifique sur l'interprétation du groupe nominal indéfini, puisqu'ils

sont les seuls à déclencher une lecture « forte »<sup>4</sup> de l'indéfini lorsqu'ils sont employés sans complément.

#### 5. Conclusion

Nous avons étudié dans cet article un type particulier de noms relationnels, les noms d'humain en relation interpersonnelle (*ami, mère, patron, voisin*), pour voir s'ils présentaient tous le même degré de dépendance linguistique avec leur argument de type humain. Nous les avons étudiés dans deux tours où ils apparaissent sans complément (1. *X est N, 2. X a parlé avec un N*) afin d'évaluer les effets de cette absence de complément sur des noms censés, de par leur nature relationnelle, en attendre un. La conclusion à laquelle nous arrivons est que les noms étudiés se partagent en noms fortement relationnels (*adversaire, collègue, cousin*) et noms faiblement relationnels (*avocat, entraîneur, grand-mère*), distinction qui se laisse notamment appréhender lorsque les noms étudiés apparaissent dans un GN indéfini sans complément (interprétation relationnelle *vs* interprétation de statut dans « Il a parlé avec un N »). La nature de la relation en jeu explique en partie cette distinction, puisqu'on observe que tous les N d'humain impliquant une relation de réciprocité sont des noms fortement relationnels, même si l'on compte parmi ces derniers quelques noms impliquant une relation hiérarchique. Les N d'humain faiblement relationnels impliquent bien tous, quant à eux, une relation hiérarchique.

L'hétérogénéité des noms étudiés en termes de dépendance sémantique ne recouvre pas les distinctions ontologiques au sein de la classe. Les noms de parenté présentent à cet égard une grande hétérogénéité : certains sont à classer parmi les noms fortement relationnels (fils, frère, cousin), d'autres parmi les noms faiblement relationnels (mère, père, grand-père). Certains de ces noms présentent par ailleurs une particularité intéressante. Bien que non fonctionnels, ils n'autorisent pas la lecture relationnelle dans un GN indéfini sans complément : il n'y entrent pas quand il s'agit de N fortement relationnels (\*Paul a vu un fils) et n'autorisent que la lecture existentielle quand il s'agit de N faiblement relationnels (Paul a vu une grand-mère implique qu'il s'agit d'une femme ayant des petits-enfants et non qu'il s'agit d'une de ses grand-mères). Cette spécificité ne concerne apparemment que les noms de parenté directe (fils, frère, grand-mère), les autres présentant un comportement relationnel « normal », c'est-à-dire qui déclenche la lecture partitive dans ce même contexte (Paul a vu un cousin / oncle / neveu).

## 6. Références

Asmuth, Jennifer, & Dedre Gentner. 2005. Context Sensitivity of Relational Nouns. In *Proceedings of the 27th Annual Meeting of the Cognitive Science Society*, 163-68.

Barker, Chris.1995. Possessive Descriptions. Stanford: CSLI

Barker, Chris. 2008. Possessives and Relational Nouns. Semantics: An International Handbook of Natural Language Meaning 2, 1109-1130.

Bartning, Inge. 1996. Eléments pour une typologie des SN complexes en 'de' en français. Langue Française 109 (1), 29-43

<sup>4</sup> Pour rappel, le test de (Milsark 1977) classe l'article indéfini parmi les déterminants faibles. Nous nous référons donc ici à (Kleiber 2001) qui identifie une lecture forte, en l'occurrence partitive, de l'indéfini.

- Beyssade, Claire, & Carmen Dobrovie-Sorin. 2005. A Syntax-based Analysis of Predication. In *Proceedings of SALT* 15, 44-61.
- Corblin, Francis. 2013. Weak definites as bound relational definites, *Revue Linguistique de Vincennes* 42, 91-122.
- Croft, William. 1988. Agreement vs. Case Marking and Direct Objects. In *Agreement in Natural Language: Approaches, Theories, Descriptions*, M. Barlow & C.A. Ferguson (eds.), Stanford: Center for the Study of Language and Information, 159-80.
- De Swart, Henriette, Yoad Winter, & Joost Zwarts. 2007. Bare Nominals and Reference to Capacities. *Natural Language & Linguistic Theory* 25 (1), 195-222.
- Flaux, Nelly & Van de Velde, Danièle. 2000. Les noms en français : esquisse de classement, Ophrys.
- Giry-Schneider, Jacqueline. 1991. L'article zéro dans le Lexique-Grammaire des noms prédicatifs. *Langages* 25 (102), 23-35.
- Godard, Danièle. 1986. Les déterminants possessifs et les compléments du nom, *Langue Française* 72, 102-122.
- Grimshaw, Jane. 1990. Argument Structure, Cambridge Mass.: The MIT Press.
- Heinz, Michaela. 2003. Le possessif en français: aspects sémantiques et pragmatiques. De Boeck Supérieur.
- Huyghe, Richard. 2014. Noms syncatégorématiques et degrés de dépendance syntacticosémantique. In *Res Per Nomen 4. Les théories du sens et de la référence*, E. Hilgert, S.Palma, P. Frath, R. Daval (éds), Reims : Epure, 155-172.
- Kleiber, Georges. 1981. Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres, Paris : Klincksieck.
- Kleiber, Georges. 1999. Les noms relationnels en anaphore associative : le cas des noms de parenté. *Studi italiani di linguistica teorica ed applicata* 28 (2): 283-300.
- Kleiber, George. 2001. Indéfinis : lecture existentielle et lecture partitive. In *Typologie des groupes nominaux*, Kleiber G., Laca B. et Tasmowski L. (éds), Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 47-97.
- Kleiber, Georges. 2003, Un « puzzle » référentiel en anaphore associative. In *Lingua portuguesa : estruturas, usos e contrastes*, Fonseca, F.I. & Brito, A. M. (éds), Porto : Centro Linguistica da Universidade do Porto, 97-110.
- Kupferman, Lucien. 1991. Structure événementielle de l'alternance un/Ø devant les noms humains attributs. *Langages* 25 (102), 52-75.
- Löbner, Sebastian. 1985. Definites. Journal of Semantics 4 (4), 279-326.
- Meinschaefer, Judith. 2006. The argument structure of French psychological nominalizations. In *Contrastive studies and valency. Studies in honor of Hans Ulrich Boas*, Steiner, P.C, Hans C. Boas & Stefan Schierholz (eds.), Frankfurt: Lang, 25-38.
- Milner, Jean-Claude. 1982. Ordres et raisons de langue. Le Seuil.
- Milsark, Gary. 1977. Towards an explanation of certain peculiarities in the existential construction in English. *Linguistic Analysis* 3, 1-30.
- Partee, Barbara. 1997. Uniformity vs. versatility: the genitive, a case study. Appendix to Theo Janssen, Compositionality, in *The Handbook of Logic and Language*, J. van Benthem and A. ter Meulen (eds.), Amsterdam: Elsevier, 464-470.
- Partee, Barbara & Borschev, Vladimir. 2003. Genitives, Relational Nouns and Argument-modifier Distinction. In *Modifying Adjuncts*, E. Lang, C. Maienborn, C. Fabricius-Hansen (eds.), Berlin: Mouton de Gruyter, 67-112.
- Poesio, Massimo. 1994. Weak definites. In Proceedings of Salt 4, Cornell: DMLL, 282-299.

- Polguère, Alain. 2012. Propriétés sémantiques et combinatoires des quasi-prédicats sémantiques. *Scolia* 26 : 131-152.
- Salles, Mathilde. 1995. Anaphore, partie-de et stéréotypes. Scolia 3: 47-58.
- Vikner, Carl, & Per Anker Jensen. 2002. A Semantic Analysis of the English Genitive. Interaction of Lexical and Formal Semantics. Studia Linguistica 56 (2): 191-226.